

LE 12 JUILLET A EU LIEU LA TRANSHUMANCE DES BREBIS DE LA CÉZARENQUE

Mardi 12 juillet, les cent brebis de l'Esat de la Cézarenque ont été déplacés de Concoules à Genolhac. Depuis 2020, la transhumance est reconnue comme patrimoine culturel immatériel. Elle a pour objectif l'engraissement du

troupeau mais aussi sa reproduction.